

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance du 7 mars 2023, a édicté le règlement temporaire d'urgence en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux pour les besoins de la maison numéro 68, dans la rue Jean Mercatoris à Helmsange:

Stationnement interdit

Le stationnement est interdit du lundi 13 mars 2023 de 07.00 heures jusqu'au vendredi 28 juillet 2023 à 17.00 heures, dans la rue Jean Mercatoris, des deux côtés, sur le tronçon longeant la maison numéro 68, sur une longueur de 10 mètres, excepté pour les véhicules en relation avec les travaux.

Priorité à la circulation venant en sens inverse (signal B,5)

Du lundi 13 mars 2023 de 07.00 heures jusqu'au vendredi 28 juillet 2023 à 17.00 heures, suivant les besoins des travaux, la largeur libre de la chaussée sur le tronçon de la rue Jean Mercatoris, sur le tronçon longeant la maison numéro 68, ne permettant pas le croisement de deux véhicules, les conducteurs circulant du côté des maisons avec **numéros pairs** doivent céder le passage à ceux qui viennent en sens inverse et il leur est interdit de s'engager dans le passage étroit tant qu'il n'est pas possible de traverser ledit passage sans obliger les conducteurs venant en sens inverse à s'arrêter.

Priorité par rapport à la circulation venant en sens inverse (signal B,6)

Du lundi 13 mars 2023 de 07.00 heures jusqu'au vendredi 28 juillet 2023 à 17.00 heures, suivant les besoins des travaux, la largeur libre de la chaussée sur le tronçon de la rue Jean Mercatoris, sur le tronçon longeant la maison numéro 68, ne permettant pas le croisement de deux véhicules, les conducteurs circulant du côté des maisons avec **numéros impairs** ont la priorité de passage par rapport aux conducteurs venant en sens inverse.

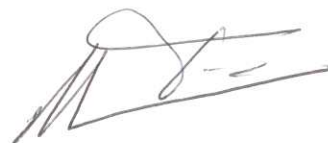
Walferdange, le 8 mars 2023.

Le Secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre ff,



Michel Feidt
1^{er} échevin